

Roy + 110 pte conseil 1-9-59

Département  
de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Réunion du mercredi 1er Juillet 1959

OBJET :

Dénomination  
de rues

59 113

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le 1er Juillet à 20 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocation faites le 24 Juin 1959.

Etaient présents : MM. Hubert Meyer, Matras, Rochedereux, Bronusseau, Lanoue, Mongrand, Reix, Lanussé, Guillaud, Biscaye, Lamouche, Flahaut, Massé, Berland, Pouget, Mouchot, Fontanille, Narteau, Melle Fouché, MM. Gachet, Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous, Chamboulan.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Travaux

décide

de dénommer les voies nouvelles suivantes :

- prolongement du Bd de la Perche après le croisement de la route de la Tremblade avenue du Maine Arnaud
- chemin des Pavillons rue du Chevalier du Pavillon
- Petite voie semi circulaire partant et aboutissant rue du Chay rue des Moineaux
- ancien tronçon de la rue P. Loti coté rue des Gardes rue de la Source
- rue allant de la rue du Cl Desplats à la rue de la République ( face maison Bouchet) rue Barthélemy Gauthier ( caricaturiste Saintongeais)
- voie nouvelle longeant la Petite Vitesse rue de l'Electricité
- Quai Nord du Port Quai Commandant Lherminier, Dt Sous Marin "Casablanca"
- Impasse après l'octroi St Pierre Allée de l'ancien Octr

- Petite rue entre la rue P. Métadier et la  
rue Gambetta.

rue Jules Verne

- voie entre la rue des Fauvettes et la  
rue Pierre Loti

rue Henri Mériot  
poète Saintongeais

- voie de desserte de l'ilot 22

rue du Centre

- voie devant le café Frappier

rue St Pierre

- petite rue de l'Electricité ( près de  
l'impasse de Saintonge )

rue des Mésanges

et décide

que toutes les impasses de Royan porteront désormais le nom d'allées  
approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre <sup>M.</sup> les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué.



Vu et approuvé  
pour être annexé à mon arrêté  
portant approbation de certaines  
dénominations

LA ROCHELLE, le 24 AOUT 1959  
Le Préfet  
signé: illisible

Pour copie conforme  
Mairie de Royan, le 29 aout 1959  
Pr le Maire  
l'Adjoint Délégué,



M. MATRAS